

Des vacances actives

jeunesse

Donner envie aux jeunes de s'impliquer dans leur projet de vacances, c'est l'objectif de la Ville et des associations. Depuis l'an passé, elles travaillent ensemble pour offrir aux ados une vue générale des propositions et les aider à faire leur choix. C'est Planet'Ados, un dispositif et un dépliant uniques pour les 12-17 ans.

Partir

Le service Jeunesse de la Ville met en place différents séjours thématiques à la semaine, en différents lieux de Bretagne. Les ados pratiquent foot, rando VTT, sports de plage, percussions, voile, wave ski / kayak, cirque, escalade/orientation... On peut aussi partir en montagne avec la Ville et l'Amicale laïque. Le camp se déroule à Vouvray pour les 12-14 ans. Il est itinérant pour les 15-16 ans, les jeunes prenant en charge eux-mêmes tous les aspects de la vie quotidienne. Le CCSCCL emmène les jeunes dans les Landes. La FOL propose les Cévennes.

Différents séjours sont organisés à l'étranger. Celui de Grèce, avec la Ville est itinérant, les ados s'impliquant dans l'organisation. Il se termine à Aghia Paraskevi, histoire de renforcer les liens avec la ville jumelée.

En Bosnie, c'est la solidarité internationale qui est mise en avant chez les 15-17 ans, qui rénovent une école avec des agents municipaux. Les jeunes participeront au festival de l'Amitié, visiteront la Bosnie et rencontreront des ONG.



En 2005, des jeunes ont participé au festival de Douarnenez en bénévoles, gagnant ainsi leurs places pour les concerts.

La solidarité internationale sera également au menu du Cercle sportif et culturel de la Croix-Lambert au Maroc.

Rester

A Saint-Brieuc, l'expérience menée l'an passé est reconduite. Rendez-vous est donné tous les jours de la semaine en centre-ville, à la MJC du Plateau et au CSCCL. Des animateurs accueillent les jeunes du centre-ville comme des quartiers, mais aussi de l'agglomération, le bouche-à-oreille

fonctionnant très bien. Le programme s'élabore en fonction des souhaits de chacun : musique, sports, mini-camp, tout est possible. «L'année dernière, les jeunes ont passé quelques jours à Crozon, d'autres ont participé au festival de Douarnenez en bénévoles, gagnant ainsi leurs places pour les concerts», dit Mathieu Le Bail, animateur Ville. Le soir, les jeunes s'organisent aussi pour sortir, histoire de prolonger le plaisir.

Une carte Pass'Ado

La Ville met en place une carte Pass'Ados. Pour 20€/mois, elle donne droit aux différentes activités, aux stages moto de Police Sport Prévention, à une place de ciné, au TUB gratuit. La MJC du Plateau propose des stages : «Clip Comédie», une comédie musicale filmée, «3 Dimensions», un court-métrage en images de synthèse ; Monbled.tv, des émissions de télé diffusées sur internet. Le CCSCCL s'investit dans le cinéma de quartier (page 27).

• Incriptions à partir du 9 mai. Service Jeunesse 02 96 60 82 60 ; MJC du Plateau 02 96 61 94 58 ; CCSCCL, 02 96 75 21 91. Toutes les activités, tous les tarifs dans le détail sur le site de la ville www.saint-brieuc.fr rubrique jeunesse.

Pour les plus jeunes : planèt'enfants

Cet été dans les centres de loisirs municipaux, l'accueil est assuré à la journée pour les 3-5 ans et 6-12 ans. L'accent sera mis sur les mini-camps et les activités extérieures : on sort des murs ! Deux centres de vacances fonctionnent pour les 6-12 ans du lundi au samedi midi : à la campagne à la Sauldraie, autour de l'équitation et des «jeux de mots, jeux de mômes» ; au bord de la mer à Caroual, autour de l'eau. Les 7-11 ans peuvent aussi partir à Fouesnant avec La Vaillante.

• Service jeunesse : 02 96 60 82 60.
La Vaillante 02 96 60 86 27.



sports

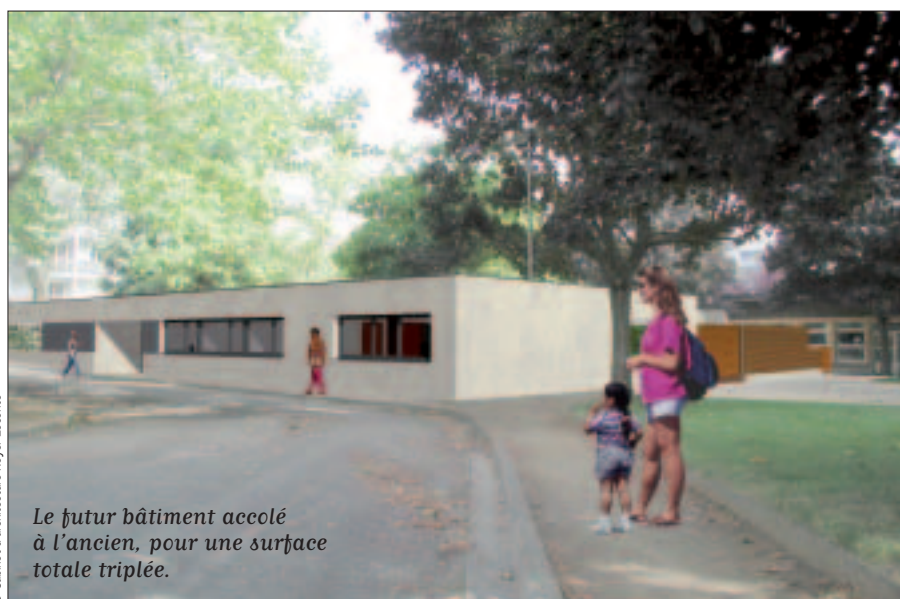
Un été à la carte avec Cap'Armor

L'été, les jeunes de 7 à 18 ans ont la possibilité de découvrir de nombreuses activités sportives et culturelles sous forme de forfaits qu'ils composent à leur guise pour les plus grands. Chaque été apporte son lot de nouveautés. En 2006, la modern'jazz et l'aérobic complètent le hip hop. Les petits débrouillards initient les jeunes aux loisirs scientifiques. Le motocross se pratiquera dans le cadre de Police Sports Prévention. Un module marie karting et activités nautiques. Et on retrouve les classiques : équitation, tennis de table, roller, tennis, bicross, skate, escrime, etc. Une vingtaine de propositions au total. Les associations de Saint-Brieuc assurent l'encadrement et l'animation, le service municipal des sports la coordination. Les jeunes sont répartis en trois catégories d'âge : les « pitchous » de 7-8 ans (un module de différentes activités) ; les 8-12 ans d'Été en sports ; les 12-18 ans de Cap Armor. Il en coûte 61€ la semaine (5 après-midi complet), 50€ en cas de férié (semaines de 4 jours du 14 juillet et 15 août).

• **Les inscriptions aux activités sont prises à partir de la mi-mai par le service des Sports de la mairie, 15 rue Vicairie, tél. 02 96 62 55 17.**



Le skate, une des animations de Cap'Armor



© Cabinet d'architecture Royer-Leconte

Le futur bâtiment accolé à l'ancien, pour une surface totale triplée.

Le chantier débute au Point-du-Jour enfance

Les travaux de la maison du petit enfant du Point du Jour ont commencé fin mars, sur le site de l'actuelle crèche et dans son prolongement. Une autre est prévue à la Croix Saint-Lambert, où les travaux débuteront dans quelques semaines. La petite enfance continue de se développer. L'offre se réorganise en grands pôles offrant un nombre de places supplémentaires, une plus grande souplesse permettant de répondre aux besoins des familles. C'est l'esprit du « multiaccueil » mis en place à travers le contrat enfance avec la Caisse d'allocations familiales.

Au Point du Jour, si les bâtiments actuels sont conservés et étendus, l'ensemble de la structure est repensé dans cet esprit. La surface triplera, passant de 250 à 850 m², avec salles de jeux, d'ateliers, de sieste, jardins. La structure

d'accueil continu pourra accueillir 30 enfants sur une amplitude horaire large. L'accueil à temps partiel ou de manière occasionnelle offrira 20 places 5 jours par semaine. Un espace polyvalent sera destiné à la crèche familiale, aux ateliers parents-enfants et au relais parents/assistantes maternelles, en lien avec la Protection Maternelle Infantile. Une équipe d'une quinzaine de professionnels de la petite enfance animera ce lieu.

C'est le cabinet d'architecture Royer-Leconte qui a imaginé les aménagements et assure le suivi. Le chantier devrait s'achever en janvier 2007. Pendant les travaux, les enfants de la crèche sont accueillis au centre-ville, à la maison du petit enfant. La halte-garderie est hébergée par la PMI, les horaires ayant été réaménagés.

écoles

Inscriptions et tickets au PAIS. La campagne d'inscriptions scolaires pour la rentrée 2006 - 2007 est lancée au PAIS (Point Accueil Inscriptions Scolaires) 6, rue Vicairie. Les parents peuvent se présenter pour inscrire leur(s) enfant(s) en maternelle ou élémentaire, dans les écoles publiques de secteur (première inscription ou en cas de déménagement). Ils doivent être munis du livret de famille, du carnet de santé, d'un justificatif de domicile et, le cas échéant, d'un certificat de radiation de l'école précédente.

Dans le même temps, le point de vente des tickets scolaires (restauration et accueil périscolaire) est transféré au PAIS (sauf le samedi matin).

• **PAIS, 6 rue Vicairie, 02 96 62 53 33 : inscriptions et vente de tickets du lundi au vendredi de 8h 15 à 12h 15 et 13h 45 à 17h 30. Vente de tickets le samedi de 9h à 12h à l'hôtel de ville.**

320 places rue des Promenades

stationnement

Les circonstances liées aux difficultés de deux entreprises ont contrarié et retardé l'ouverture définitive du nouveau parking de la rue des Promenades. Elle a eu lieu fin mars, après la réfection de la peinture au sol. Le nouveau parking offre 320 places dans un premier temps. Le fournisseur des équipements de péage et de contrôle d'accès ayant déposé le bilan, il fonctionnera pendant quelques semaines au moyen d'horodateurs, sur le modèle du parking Saint-Benoît.

Le parking est ouvert de 7h30 à 20h, payant de 9h à 12h et de 14h à 18h au tarif de 0,40€ la première demi-heure, puis de 0,10€ par tranche de 9 minutes. Un comptage des véhicules est effectué. Quand le parking est complet, l'usager est prévenu et la barrière d'entrée se bloque, empêchant l'accès. A la sortie, les barrières s'ouvrent automatiquement en détectant le véhicule.



Un fonctionnement transitoire est mis en place jusqu'à l'installation complète des équipements.

A 20h et jusqu'au matin, les grilles du parking sont fermées : on ne peut pas accéder. Il faut donc veiller à reprendre son véhicule avant. L'équipement est également fermé les dimanches et jours fériés.

La durée maximum de stationnement autorisée est de 7 heures payantes consécutives, afin de favoriser la rotation des véhicules. En effet, la vocation de cet équipement est de permettre au plus grand nombre de stationner facilement en

centre-ville, le temps de faire des courses ou des démarches. Pour le moment, aucun abonnement ne sera accordé. Le service de la police municipale assure la même surveillance que dans les parcs non automatisés ou sur la voirie. Le parking est placé sous vidéosurveillance.

De nouvelles modalités seront mises en place à l'arrivée du matériel de gestion définitif. Il restera la peinture des murs, qui sera effectuée par tranches successives.

Les œufs des goélands stérilisés

hygiène

Depuis plusieurs années déjà, la Ville stérilise les œufs des goélands pour limiter les naissances et ainsi les nuisances de ces animaux : le bruit et les déjections qui occasionnent



de la saleté, mais aussi de sérieuses dégradations sur les toitures. Pour intervenir, il faut attendre que les trois œufs soient pondus (car chez les goélands, c'est réglé comme du papier à musique).

On diffuse alors un produit qui stérilise l'œuf tout en le maintenant en état pour faire office de leurre. Le goéland continue à couver sans se douter de rien.

Cette méthode est tout à fait conforme à la réglementation qui s'applique à ces oiseaux protégés. Il s'agit uniquement d'empêcher des petits de naître. Détruire les nids ou les œufs est non seulement interdit mais aussi déconseillé : dans ce cas, le couple s'empresse de remplacer. Enfin, il est préférable de ne pas nourrir les goélands, cela les incite à construire leur foyer en ville. Pour cette opération, la Ville fait appel à une entreprise. Elle intervient sur les sites déjà identifiés ainsi que chez les habitants qui font appel à ses services. Elle mène deux campagnes, du 9 au 19 mai et du 6 au 16 juin, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Les Briochins sont invités à signaler les nids et à faciliter l'accès aux toitures.

• Contact : service hygiène santé, 02 96 62 55 47.

33 % de déchets mal triés

Cabri

33% : c'est le pourcentage de déchets mal triés dans les poubelles de l'agglomération. Il y a encore trop d'ampoules et néons avec les bocaux de verre (ils vont en déchèterie) ; trop de bouteilles d'huile et emballages souillés dans les conteneurs jaunes ; trop de déchets non triés et d'encombrants laissés dans les parties communes dans les collectifs. Ces défauts de tri anéantissent parfois les efforts réalisés par les autres citoyens, et ne permettent pas de limiter autant que possible le coût de traitement des ordures ménagères. La Cabri, en charge de la collecte, souhaite rectifier le tir et améliorer le tri. Elle lance une grande campagne de sensibilisation, sur deux années. Dans le «Cabri et vous», son magazine distribué en boîtes aux lettres, la communauté d'agglomération propose un questionnaire pour mieux connaître les habitudes des uns et des autres. Il favorisera également une première prise de conscience. D'autres documents, d'autres opérations suivront, pour que chacun puisse acquiescer les bons gestes. Pour que le traitement au final coûte moins cher ; pour que



Les encombrants entreposés dans les locaux poubelles des collectifs, une mauvaise habitude.

les matières concernées puissent être recyclées au bénéfice de l'environnement ; pour contribuer, aussi, à l'amélioration du cadre de vie dans les collectifs.

• **Contact : questionnaire disponible au service Communication de la Cabri (0296772070). Services ordures ménagères : 0810121600.**

relations internationales

Des liens renforcés avec Gabès en Tunisie



Échange de cadeaux entre les deux maires à l'Hôtel de Ville.

La coopération entre les Côtes d'Armor et le gouvernement de Gabès en Tunisie dure depuis 20 ans, un anniversaire célébré en mars, et qui fut pour Saint-Brieuc l'occasion de mettre en place une nouvelle dynamique avec la Ville de Gabès. C'est dans cet esprit que Bruno Joncour a accueilli son homologue le maire de Gabès, Houat Batita. Gabès est une ville 100 000 habitants dont 18 000 étudiants. Ses activités économiques et touristiques se développent, un aéroport international est en cours de construction.

Une charte d'amitié existe depuis 1997 entre les deux cités. Il s'agit désormais de mettre en place des échanges réguliers et pérennes, à travers quatre axes : l'économie, l'environnement, les échanges entre les personnels des deux mairies, la jeunesse dans toutes ses dimensions (culture, sport, université...). Une cérémonie aura lieu à Gabès courant 2006, qui sera l'occasion d'avancer et de valider des premières propositions concrètes.

permanences des élus

■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.
Mardi de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.
Cabinet du Maire: 02 96 62 54 18.

■ Alain Cadec,

1^{er} adjoint chargé de la jeunesse, des sports et de l'environnement.
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

■ Marie-Claire Diouron,

2^e adjointe chargée de l'action économique, de la santé et de la petite enfance
jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ Odile Rault,

3^e adjointe chargée de l'enseignement supérieur, de la communication, du suivi des politiques contractuelles.
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Thierry Simelière,

4^e adjoint chargé de la culture.
jeudi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

■ Roger Bonnin,

5^e adjoint chargé de la vie des quartiers, de la proximité et de la sécurité.
vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous.

■ Elisabeth Marie

6^e adjointe chargée des ressources humaines, des finances et du budget.
lundi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ José Stevez,

7^e adjoint, chargé de l'habitat, du logement et de l'urbanisme commercial.
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

■ Joëlle Le Gagne,

8^e adjointe chargée de la solidarité et de l'action sociale.
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Kingsley Okunmwendia,

9^e adjoint chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme, des transports.
mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

■ Florence Achat,

10^e adjointe, chargée de l'administration générale, et du patrimoine.
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

■ Brigitte Blévin,

11^e adjointe, chargée de l'éducation et des relations internationales.
vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous.

■ Évelyne Bot

12^e adjointe, chargée de l'enfance et de la vie associative.
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

Contact :

• **Secrétariat des adjoints : 02 96 62 54 24, 02 96 62 54 21, 02 96 62 56 95.**